

CONVOCATION AGO
Mardi 7 octobre 2025
à 20h00



INSTITUT SAINT-PAUL
ÉCOLE ET COLLÈGE

Chers Parents,

Membres de l'Association des Parents d'Elèves de l'Institut Saint-Paul, vous êtes conviés à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra :

MARDI 7 octobre 2025 à 20H00
en salle Jeanne d'ARC – 19 rue Jubé de la Perelle – 91410 DOURDAN

ORDRE DU JOUR



1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Rapport d'orientation
4. Présentation du budget 2025/2026
5. Election des nouveaux membres du Conseil d'Administration de l'APEL
6. Conseil d'Administration pour l'élection des membres du bureau
7. Questions diverses

*Ces documents seront téléchargeables sur notre site internet avant l'assemblée générale
(<https://institutsaintpauldourdan.com/apel/>)*

Cette Assemblée est un moment privilégié et convivial de rencontre, d'information. Elle permet de s'exprimer sur les choix et les orientations proposés par l'APEL tout au long de l'année scolaire.

Nous espérons avoir le plaisir de vous compter parmi nous lors de cette AGO.

Le Bureau de l'appel

Vous avez envie de vous investir personnellement au sein de l'Association ?

Vous avez envie d'aider à la vie et aux projets scolaires de nos enfants ?

Petits ou grands investissements, chaque moment donné à l'APEL nous est précieux, n'hésitez plus,

REJOIGNEZ-NOUS : En tant que « Parent-aidant »

Ou membre du Conseil d'Administration

*"Chacun des membres du Conseil d'Administration doit pouvoir être **actif et force de proposition** au sein de l'association, et donc se voir confier des **responsabilités et missions clairement définies**."*

Le conseil d'administration est constitué, au maximum, de 18 parents. Cette année, un tiers du CA environ est à renouveler (départ, fin de mandat...). L'association a besoin de vous pour continuer à œuvrer pour nos enfants.

CANDIDATURE

Les postes au sein du Conseil d'Administration sont ouverts aux parents à jour de leur cotisation (une candidature par famille). La cotisation est intégrée et payée automatiquement avec la facture annuelle de scolarité, sauf refus exprimé par les parents en envoyant un courrier à la comptabilité de l'ISP. La présentation des candidatures peut se faire le jour même, mais il est préférable de la faire par courriel via Ecole Directe à Président APEL.

L'élection des membres du bureau ayant lieu lors du conseil d'Administration qui suit l'assemblée générale ordinaire et également pour que les familles puissent connaître leurs représentants, **la présence à l'Assemblée Générale est nécessaire pour candidater.**

Si vous avez des questions sur le rôle d'un membre du Conseil d'Administration, n'hésitez pas à nous contacter par courriel.

CANDIDATURE Je soussigné(e) Mail Tél Parent de Classe(s) ☐ Je fais acte de candidature pour devenir membre du conseil d'administration de l'APEL pour les raisons suivantes ☐ Je suis disponible pour aider l'APEL comme PARENT-AIDANT pour : ☐ Je suis disponible pour aider occasionnellement l'APEL en journée et/ou en soirée	POUVOIR Je soussigné(e), M. ou Mme parent d'un ou plusieurs enfants à l'Institut Saint-Paul, donne pouvoir : ☐ Au Président ☐ Au membre du Conseil d'Administration ou adhérent suivant : M. ou Mme Aux fins de me représenter et participer à toutes les délibérations, élections et décisions à l'Assemblée Générale Ordinaire 2025 Fait àle Signature <i>précédée de la mention</i> <i>«Bon pour pouvoir »</i>
---	--

Les pouvoirs sont à envoyer via Ecole Directe ou à remettre au secrétariat de l'école ou à la vie scolaire.